era moins longue qu'il ne le croyait tout d'abord, étant donné la robuste constitution du prince. »

Situation grave à Formose

Hong-Kong, 5 mai. — La situation à Formose est grave. L'infanterie de marine anglaise fait des patrouilles dans le port de Takou, à bord de chaloupes armées. Des soldats anglais et allemands ont été débarqués à Auping pour protéger la colonie étrangère. L'attitude des pavillons noirs inspire de sérieuses inquiétudes. La canonnière allemande *Wolf* a reçu l'ordre d'aller à Formose. L'escadre russe est à Norti.

L'insurrection Cubaine

New-York, 5 mai. — D'après une dépêche de la Havane, les rebelles ont essayé de surprendre à Chapada une troupe espagnole commandée par un capitaine. Il y a eu dix morts et trente blessés du côté des rebelles ; le capitaine et quatre hommes ont été blessés.

Le Président de la République à l'hôpital de la Pitié

Paris, 5 mai. — Le président de la République, accompagné du général Tournier, secrétaire général de la présidence, de M. Le Gall, directeur du cabinet, du commandant Loubard, officier de la maison militaire, a visité ce matin l'hôpital de la Pitié.

Il a été reçu par MM. Rousselle, président du Conseil municipal, Peyron, directeur de l'Assistance publique, Bruman, secrétaire général de la préfecture de la Seine, Beroin, secrétaire général de l'Assistance publique, Atoutl-Taiffer, conseiller municipal, Jolly, directeur de l'hôpital, MM. Vibert et Desormont.

M. Félix Faure a parcouru toutes les salles, s'arrêtant au lit des malades, qu'il interrogeait sur leur état de santé et sur leur situation.

Avant de quitter l'hôpital, le président de la République a reçu le personnel médical et infirmier de l'établissement dans le grand amphithéâtre.

Il a laissé en partant au directeur une somme de 300 francs, destinée à améliorer l'ordinaire des malades ou à secourir, à leur sortie, les convalescents les plus dignes d'intérêt.

La visite était terminée à onze heures et demie, et le président de la République est rentré à l'Elysée à midi.

Une couronne envoyée par l'empereur d'Abyssinie sur la tombe de M. Carnot

Paris, 5 mai. — M. Lagarde, gouverneur d'Obock, s'est rendu, ce matin, au Panthéon, pour déposer sur le tombeau du regretté président Carnot une magnifique couronne de métal envoyée par l'empereur d'Abyssinie, Ménélik.

La mort du peintre Bellangé

Paris, 5 mai. — On annonce la mort du peintre d'histoire Bellangé, âgé de 60 ans.

Un incident aux courses de taureaux d'Arles

Arles, 5 mai. — Dans une course aux arènes d'Arles un taureau a franchi la barrière et a blessé un zouave qui était en faction.

Le projet de loi allemand contre les menées subversives

Berlin, 5 mai. — Le congrès des membres des assemblées communales, auquel prennent part des représentants de 61 villes allemandes, s'est réuni sous la présidence de M. Langerhos, président du conseil municipal de Berlin.

Il a adopté à l'unanimité une résolution portant qu'il considère le projet de loi contre les menées subversives comme constituant une restriction de la liberté de la critique des affaires publiques, sans laquelle on ne peut développer d'une façon normale les institutions politiques et en particulier l'administration autonome des communes.

Pour cette raison, le congrès prie avec instance le Parlement allemand de repousser le projet de loi contre les menées subversives.

Les lois politico-religieuses en Hongrie

Vienne, 5 mai. — Le comte Kalnoky a donné sa démission, c'est aujourd'hui un fait certain. La maintiendra-t-il ? C'est la question que se posent tous les journaux de Vienne et de Buda-Pesth. Dans les cercles politiques on redoute un conflit grave entre l'Autriche et la Hongrie.

Le *Fremdenblatt*, organe officieux, dit que le baron Banffy, qui s'est immiscé d'une façon si malheureuse dans des choses qui étaient du ressort du ministre des affaires étrangères, a toute la responsabilité des événements actuels. Ce journal termine en célébrant dans une étude approfondie les mérites du comte Kalnoky, en ce qui concerne le maintien de la paix européenne.

A Buda-Pesth la presse continue ses attaques contre le comte Kalnoky. Elle espère le maintien du baron Banffy, faute d'un successeur qui voudrait réformer le cabinet. Tous les membres du ministère se sont déclarés solidaires avec le baron Banffy. La crise est à l'état aigu.

Différents journaux de Vienne et de Budapesth croient que l'on doit s'attendre à voir les événements se dénouer par la retraite du baron Banffy et par celle du comte Kalnoky.

A propos de la démission de ce dernier, le *Lloyd de Pesth*, dans une note inspirée de Vienne, assure que le chancelier de l'empire a donné sa démission pour laisser toute liberté d'action au souverain dans les tentatives qu'il fait pour régler le différend. On dit même qu'il aurait envoyé sa note à la *Correspondance politique* sans avoir demandé l'autorisation de l'Empereur.

On sait que le principal grief relevé contre le nonce, Mgr Agliardi, est qu'il a prêché la revision des lois politico-religieuses.

Le *Lloyd de Pesth* dit que le comte Kalnoky a traité cette intervention comme affaire confidentielle, tandis que le baron Banffy l'a traitée comme une affaire intéressant l'Etat, en invoquant d'une façon expresse, à sa manière de voir, l'assentiment du comte Kalnoky, qui n'avait pas été accordé sur ce point.

L'empereur François-Joseph se trouve, comme en janvier dernier, entre le marteau et l'enclume. Continuera-t-il la politique traditionnelle des Habsbourg avec le Saint-Siège ? aura-t-il assez d'énergie pour résister aux libéraux de Hongrie ?

On annonce que ce matin à onze heures, l'empereur a accordé une longue audience au baron Banffy.

Vienne, 5 mai. — L'audience accordée par l'empereur au baron Banffy a duré plus d'une demi-heure. L'empereur aurait, paraît-il, déclaré que le différend entre le chef du cabinet hongrois et le chancelier devait être aplani à l'amiable. Des pourparlers dans ce but ont lieu en ce moment.

Rome, 5 mai. — Dans les sphères officielles du Vatican, on affirme que l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie auprès du Saint-Siège, a exprimé au cardinal Rampolla les regrets du comte Kalnoky, au sujet du dernier discours prononcé par le baron Banffy à la Chambre des députés hongroise et relatif au nonce, Mgr Agliardi.

L'*Osservatore romano*, organe du Saint-Siège, après avoir reproduit le télégramme résumant la note de la *Correspondance politique*, ajoute : « Nos renseignements particuliers nous permettent aussi de confirmer la sub-

D'autres admirateurs avaient apporté des petits bouquets de violettes de deux sous. Les marches du monument en étaient jonchées.

Un commissaire de police, accompagné de plusieurs agents, était sur les lieux, mais il n'a point inquiété les manifestants.

Couronnes, fleurs et drapeaux seront, comme les années précédentes, enlevées, la nuit prochaine, par les soins de la préfecture de police et déposées au commissariat du quartier où elles sont généralement réclamées par ceux qui les avaient déposées.

Les portraits du duc d'Orléans sur les murs de Paris

Paris, 5 mai. — Cette nuit, un grand nombre de portraits de Monsieur le duc d'Orléans ont été collés sur les murs de Paris, notamment dans le 1er et dans le 20 arrondissement.

Ces portraits, qui sont entourés d'un cadre tricolore surmonté de l'inscription : « Vive le duc d'Orléans ! » sont gommés au dos comme des timbres-poste, de telle sorte que l'afficheur peut les coller sur les murs très rapidement sans être vu.

Prévenue par téléphone par des gardiens de la paix, la préfecture de police a envoyé deux cents agents pour enlever et lacérer ces portraits.

Le duc d'Aoste à Paris

Paris, 5 mai. — Le duc d'Aoste, ayant retardé de vingt-quatre heures son départ de Londres, est arrivé seulement ce matin à Paris par le train de six heures en compagnie de son aide de camp, le colonel Bertarelli. Le prince sera reçu à la gare par le comte Tonielli et le marquis Paolucci, secrétaire à l'ambassade d'Italie. Il descendra avec sa suite à l'hôtel Mirabeau. On croit que le duc d'Aoste assistera cet après-midi aux courses de Longchamps. Il quittera Paris dans la soirée pour retourner en Italie.

Paris, 5 mai. — Le duc d'Aoste arrivé ce matin à Paris est reparti ce soir à une heure à la gare de Lyon, se rendant à Rome.

La mise en liberté de Camille Dreyfus

On lit dans la *Petite République* :

« Nous pouvons annoncer qu'un an moins des condamnés dans le procès des affaires de chantage va être incessamment remis en liberté, bénéficiant en cela de la libération conditionnelle. C'est M. Camille Dreyfus, directeur de la *Nation*, qui quittera Mazas le 8 juin prochain après avoir accompli exactement six mois de prison sur l'année à laquelle il a été condamné par la neuvième chambre et ensuite par la cour d'appel. »

Bebel et Liebknecht à Paris

Paris, 5 mai. — Bebel et Liebknecht, les deux leaders du parti socialiste allemand, seront bientôt dans nos murs.

On annonce, en effet, que la dernière des conférences organisées tous les quinze jours par le groupe des étudiants socialistes sera faite le 1 juin par M. Liebknecht et présidée par M. Bebel.

Les exécutions capitales à Paris

Paris, 5 mai. — En raison de la démolition de la Grande-Roquette, résolue en principe, le ministre de la justice, d'accord avec son collègue de l'intérieur, a décidé que les exécutions ne se feraient plus sur les cinq dalles légendaires de la place de la Roquette, mais à la barrière Saint-Jacques ou, du reste, la guillotine a fonctionné de 1832 à 1851. M. Deibler peut se préparer à déménager.

Enterrée vivante

Annecy, 5 mai. — Un lugubre incident vient de jeter l'épouvante dans la commune de Doussard, canton de Faverges. Avant-hier, on avait procédé aux préparatifs de sépulture de la femme Passat, âgée d'une cinquantaine d'années et mère de trois enfants, que l'on croyait morte et pour laquelle avait été délivré un permis d'inhumation.

Après la cérémonie religieuse, les parents et les nombreux amis conduisirent le corps au tombeau. Au moment où l'on procédait à la descente dans la fosse un cri étouffé paraissant sortir du cercueil fut distinctement entendu par l'assistance. Aussitôt, on ouvrit la bière et à la stupeur des personnes présentes, on s'aperçut que la femme Passat respirait encore.

On lui prodigua des soins, mais vainement. Une heure après cette terrifiante émotion, la malheureuse expirait.

La rencontre de Venise

Berlin, 5 mai. — Les journaux italiens font grand bruit de la rencontre qui a eu lieu à Venise du couple royal italien avec l'impératrice d'Autriche, affirmant même que cette rencontre aurait une suite dans une visite de l'empereur d'Autriche en Italie.

Une dépêche particulière de Vienne ramène les choses à des proportions plus modestes. L'impératrice, en réalité était arrivée à Venise sans connaître la présence en cette ville du couple royal. L'ayant apprise, elle ne pouvait ce dispenser d'aller saluer les deux souverains.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le concours hippique de Roubaix. — *Seconde réunion.* — La seconde réunion du concours hippique de Roubaix a eu lieu dimanche, à deux heures et demie de l'après-midi. Elle a été mieux favorisée que la dernière par la température. Un temps très doux, un peu orageux, mais sans pluie, a permis à de très élégantes et très brillantes toilettes de s'étaler sans crainte d'éclaboussures.

L'assistance des tribunes était grande et les uniformes de nombreux officiers de toutes armes donnaient à la fête un éclat tout particulier.

Le jury était présidé par M. le général de brigade de cavalerie de Massing. M. le général de Massing était assisté de MM. de Benoist, colonel du 19e chasseurs à cheval, Edmond Ternynck, Henry Bossut, de Laumont, Van de Poele, Ch. Pagniez, Mayeur, Bertin, et Eugène Cordonnier.

La première épreuve était un concours de chevaux de selle pour chevaux montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire et le chapeau à haute forme.

En voici les résultats :

Premier prix (un objet d'art), *Héritier*, à M. Oudart ; deuxième prix (une médaille vermeil), *Salade*, à M. Babinel ; troisième prix (une médaille argent), *Carlin*, à M. Ed. Ribaucourt ; quatrième prix (une médaille argent), *Car*, à M. Josson ; cinquième prix, *La Pavane*, à M. Henry Bruyant ; sixième prix, *Nubien*, à M. Meyer ; septième prix, *Lucette*, à M. Meyer ; huitième prix, *Colimaçon*, à M. Vignolle, (faute 1/10, course en 1 m. 57 1/2) ; quatrième prix, (un objet d'art valeur 50 francs), *Brousse*, à M. Duchâteau, lieutenant au 19e chasseurs à Lille, (faute 2/10, course en 1 m. 58) ;

Cinquième prix, *Autriche*, à M. de Tillière, lieutenant au 19me chasseurs, à Lille (faute 2/10, course en 1 m. 59 1/2) ; sixième prix, *Enchanteresse*, à M. Dommanges, lieutenant au 22e dragons, à Sedan (faute 3/10, course en 1 m. 46 1/2) ; septième prix, *Précieuse*, à M. Majonenc, lieutenant au 19e chasseurs à Lille (faute 3/10, course en 1 m. 50) ; huitième prix, *Sparking*, à M. Côte, sous-lieut. 19e chasseurs à Lille (faute 5/10, course en 1 m. 50 1/2). Les 5e, 6e, 7e, 8e prix consistaient en fiols de rubans. Tous ces chevaux étaient montés par leurs propriétaires, sauf *Autriche*, montée par M. Durosoy, lieutenant au 19e chasseurs à cheval à Lille, et *Précieuse*, montée par M. Babinet, lieutenant au même régiment.

Une jument que l'officier qui la montait a déclaré à son général ne jamais hésiter devant un obstacle au manège s'est défendue obstinément devant chaque obstacle, faisant des écarts et se cabrant, formant de brusques arrêts au moment de sauter. Malgré cette défense opiniâtre, son cavalier a réussi à lui faire sauter quelques obstables, mais n'a pu continuer, et est rentré sur le bienveillant congé du général. Cette belle lutte entre le cavalier et sa monture a prouvé en tous cas chez l'officier une vigueur, un sang-froid et une agilité dont il y a lieu de le féliciter.

Après cette intéressante épreuve est venu un concours d'équipages et chevaux de maitre sans condition d'âge ni de provenance pour attelages à deux chevaux et en tandem.

Trois attelages ont concouru ; chacun des trois était composé de deux chevaux attelés en paire à un phaëton.

Premier prix (un objet d'art et 20 francs à l'écurie) *Tambour* et *Major*, à M. Ed. Ribaucourt ; deuxième prix (une médaille vermeil et 15 francs à l'écurie) *Suntigt* et *Champion*, à M. Edmond Ternynck ; troisième prix (une médaille d'argent et 10 francs à l'écurie) X... et X... à M. A. Vinchon.

Pour finir, il a été couru le *Prix des Dames*, course au galop avec sauts d'obstacles, pour chevaux montés par des gentlemen portant l'habit rouge ou la jaquette noire, la culotte, les bottes et le chapeau à haute forme.

Le poids minimum était fixé à 72 kilos, la durée de l'épreuve à 2 minutes 30 secondes. Il y avait à franchir 10 obstacles. Haie 1 m. 10, rivière 3 m., mur 0,90 c., barre 1 m. Pour certains chevaux, il y avait surélévation de la barre et du mur de 0 m. 10 c.

Premier prix (un objet d'art ou 500 fr.) *Darling*, à M. Siméon (surélévation 0,10 cpm, sans faute, course en 1 m 28) ; deuxième prix, (un objet d'art ou 300 francs) *Padja*, à M. A. Vignolle (surélévation 0,10 cpm, sans faute, course en 1 m 35) ; troisième prix, (un objet d'art ou 100 fr.) *As-tu soif*, à M. C. Fauville (surélévation 0,10 cpm, sans faute, course en 1 m 35 1/2) ; quatrième prix, X*** à M. A. Vignolle (sans faute, course en 1 m 44) ; cinquième prix, *My Love*, au même (surélévation 0,10 cpm, sans faute, course en 1 m 44) ; sixième prix, *Cops*, à M. Dorchies, (sans faute, course en 1 m 51 1/2).

Demain lundi, à 2 heures et demie, la troisième et dernière réunion du concours hippique.

Les habitations à bon marché. — *Réunion des adhérents de la « Ruche Roubaisienne. »* — Dimanche à 10 heures du matin a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, la première réunion des adhérents à la société anonyme la *Ruche Roubaisienne*, qui est fondée sous les auspices et le patronage de la *Société française des Habitations à bon marché*. La société roubaisienne a le même but que cette dernière société, reconnue d'utilité publique par décret du 29 mars 1890 et présidée par M. Siegfried.

La réunion de dimanche était présidée par M. Ranson, entouré de plusieurs membres de la commission d'études.

Cette commission se compose de MM. Ranson, président ; Lemaitre, secrétaire ; Louis Vienne, Beuscart, Emile Philipron, Henri Claisse, Edmond Pardoen, Vanacker, César Loridan, Constant Poirier, Arthur Poppe, et Charles Hubaux, membres.

Soixante-dix à soixante-quinze adhérents assistaient à la réunion. Employés, ouvriers, facteurs, sergents de ville.

Le président fait à la réunion un rapport verbal sur les travaux de la commission d'études.

Puis il procède à la lecture du projet de statuts de la société.

Le cadre de ce compte-rendu ne comporte pas la reproduction de ces statuts. Voici cependant une rapide analyse des clauses principales qui en forment la base :

La société sera régie par les lois générales sur les sociétés des 24 juillet 1867 et 1er août 1893 et par la loi spéciale sur les habitations à bon marché du 30 novembre 1894. — Cette dernière loi édicte qu'un règlement d'administration publique déterminera les mesures propres à assurer son application. — La société rentrera dans les conditions de ce règlement, qui n'est pas encore rendu.

Le but précis de la société est d'aider toute personne non propriétaire, notamment les ouvriers et employés vivant principalement de leur travail ou de leur salaire, en construisant et achetant à Roubaix et dans son rayon des groupes de maisons salubres et à bon marché spécialement affectées à leur usage personnel.

Le coût de chaque habitation ne devra pas dépasser 5,000 francs.

La société vendra ces maisons en donnant la faculté à l'acquéreur de se libérer dans un délai maximum de 20 années au moyen de mensualités ou d'annuités comprenant, outre le loyer, l'amortissement et les frais généraux.

Le fonds social, fixé provisoirement à 500,000 fr. sera divisé en 5,000 actions nominatives de 100 fr. Il sera versé immédiatement 25 francs par action.

La société sera administrée [illegible]

Après cette opération, la séance a été levée.

Une nouvelle réunion doit avoir lieu mardi soir pour recevoir les bulletins souscrits au-dehors et pour aviser aux moyens de constituer la société.

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 10 mai, à huit heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session ordinaire de mai 1895 ; nomination d'un secrétaire. — 2. Ecole Nationale des Arts Industriels ; conseil supérieur ; présentation de candidats. — 3. Jury ; liste préparatoire annuelle ; formation des commissions cantonales de révision. — 4. Répartiteurs ; formation de la Commission. — 5. Dépenses imprévues ; compte rendu de l'emploi. — Dépenses pour mandats spéciaux ; compte-rendu de l'emploi.

7. Bourses et subsides ; Conservatoire National de musique de Paris ; demande de bourse en faveur du jeune François Mahieu. — 8. Id. ; Institution des Sourdes-Muettes de Lille ; demande de trousseau en faveur de la jeune Vandenbulcke. — 9. Id. ; Fédération générale des Sociétés de Tir de la région du Nord ; demande de subside pour l'organisation d'un concours à Saint-Quentin. — 10. Id. ; Société de secours mutuels des Cantonniers ; demande de subside. — 11. Id. : Théâtre ; demande de subvention par Mme Deschamps.

12. Institut Turgot ; ateliers de travaux manuels ; fournitures diverses ; adjudication. — 13. Ecoles municipales ; fourniture des livres de prix ; adjudication. — 14. Condition publique ; fourniture de toiles d'emballage ; marché. — 15. Logements insalubres ; rapport général relatif à l'année 1893. — 16. Octroi ; surtaxe sur les vins ; rejet. — 17. Paroisse Saint-Joseph ; indemnité de logement au desservant ; arrêté de mise en demeure.

18. Bâtiments communaux ; polices et avenants d'assurance ; homologation. — 19. Id. ; école maternelle de la rue de Flandre ; règlement de compte de mitoyenneté avec M. J.-B. Duthoit. — 20. Id. ; école de garçons de la rue Turgot ; règlement de compte de mitoyenneté avec M. B.-B. Duthoit. — 21. Id. ; poste de police de la rue des Fossés, règlement de compte de mitoyenneté avec MM. Deforet frères. — 22. Id. ; poste de police de la rue des Arts ; règlement de compte de mitoyenneté avec M. Horent-Capart.

23. Bâtiments communaux ; abattoir communal ; règlement de compte de mitoyenneté avec M. Samain-Wanin. — 24. Service municipal des eaux ; effondrement du réservoir du Huchon ; observations. — 25. Id. ; polices d'assurance ; homologation. — 26. Id. ; compte budgétaire de 1893 ; projet de budget et série de prix pour 1895. — 27. Id. ; réservoir des Francs ; installation de colonnes montantes. — 28. Id. ; projet d'installation de nouveaux réservoirs dans le dépôt des Francs à Tourcoing. — 29. Id. ; achèvement du dépôt du Huchon à Roubaix. — 30. Id. ; fourniture de compteurs Kennedy et robinets Glenfield ; marché Watson. — 31. Id. ; fourniture de compteurs Schrouber, marché Barjquant. — 32. Id. ; fournitures et main-d'œuvre de maçonnerie ; marché Bisson. — 33. Id. fournitures et main-d'œuvre de maçonnerie ; marché Masquilier.

34. Service Municipal des Eaux ; transport de fontes et appareils hydrauliques ; marché Marissal. — 35. Id. ; fourniture de plombs ; adjudication. — 36. Id. ; fourniture de robinets en bronze de 0,050 ; adjudication. 37. Id. ; fourniture d'huiles ; marché Dhalluin. — 38. Id. ; fourniture d'huiles ; marché Varrasse. — 39. Id. ; fourniture de gaz ; marché Mathieu. — 40. Id. ; fournitures et travaux de mécanique ; marché Honoré Colson.

41. Service municipal des eaux ; fourniture de tuyauteries ; soumissions Dumont, Bossaert et Fraignac. — 42. Id. ; fournitures de bureau ; marché Lemaire. — 43. Id. ; secours à Mme Rifflart ; rapport. — 44. Id. ; fourniture de robinets et chapels à l'usine de Bousbecque ; marché Watson. — 45. Id. ; achèvement des menuiseries de l'usine de la Viscourt ; marché Béghin. — 46. Id. ; fourniture à l'usine de Bousbecque de tuyaux et pièces spéciales en fonte ; marché Jacquemart. — 47. Id. ; fourniture de récipients en tôle ; marché Crépelle. — 48. Id. ; fourniture de pièces de machines à l'usine de Bousbecque ; marché Maillet.

49. Voirie municipale ; rue Delespaul ; partie comprise entre la rue de Philippeville et la rue d'Oran ; classement et mise en état de viabilité. — 50. Id. ; rue des Pyramides ; section comprise entre la rue d'Oran et la rue de Philippeville ; classement et mise en état de viabilité. — 51. Id ; rue de Philippeville ; section comprise entre la rue d'Oran et la rue d'Alger ; classement et mise en état de viabilité. — 52. Id., enlèvement des immondices ; fourniture de quatre tombereaux ; réception définitive.

53. Voirie municipale ; rue Claude-Lorrain ; demande de mise en état de viabilité. — 55. Id. ; alignements ; cessions de terrains à la voirie vicinale. — 56. Id. ; Bains roubaisiens ; droit de précarité ; lettre de M. le Préfet. — 57. Id. ; rue de Lille ; construction d'un tronçon d'aqueduc ; admission en recette et en dépense. — 58. Id. ; plan d'alignement ; feuilles 4 à 6 de la section 4. — 59. Id. ; rue de l'Ouest ; droit de précarité à payer par MM. Dujardin frères ; lettre de M. le Préfet. — 60. Id. ; emploi des pavés neufs et vieux pendant l'année 1895. — 61. Id. ; rue Lalande ; acquisition de diverses maisons.

62. Compte administratif et compte de gestion de 1894 ; budget supplémentaire de 1895. — 63. Amélioration du lit de l'Espierre ; approbation du projet. — 64. Taxe militaire ; dispense ; avis du Conseil municipal. — 65. Soutiens de famille ; classe de 1894 ; ajournés de la classe 1893 ; avis du Conseil municipal. — 66. Id. ; militaires en activité de service demandant à être renvoyés dans leurs foyers en qualité de soutiens de famille ; avis du Conseil. — 67. Id. ; réservistes demandant à être dispensés de la période de 28 jours ; avis du Conseil. — 68. Id. territoriaux demandant à être dispensés de la période de 13 jours ; avis du Conseil.

Rapports des Commissions. — 1. Bâtiments communaux ; rue de la Gare ; cabaret de l'Horloge ; réclamation Boute. (M. Vanmitten). — 2. Id. ; entretien des propriétés communales en 1894 ; crédit supplémentaire. (A. Motel). — 3. Id. ; Abattoir communal ; agrandissement de la tuerie des chevaux. (M. Wichart). — 4. Hospices ; entretien des incurables en 1894 ; crédit supplémentaire. (M. E. Poulain). — 5. Voirie municipale ; rue du Château ; construction d'un aqueduc. (M. Penant).

6. Voirie municipale ; rue Voltaire ; classement ; avis du Conseil sur les résultats de l'enquête. (M. Selosse). — 7. Id. ; rue Boucicaut ; amélioration ; réclamation des Hospices de Roubaix. (M. Delétré.) — 8. Canal de Roubaix ; élargissement des quais ; échange de la maison pontière de la Grande Vigne ; procès-verbal d'expertise. (M. Wichart.) — 9. Cimetière communal ; construction d'égoûts et drainage de l'ancien cimetière. (M. Coutelier.) — 10. Condition Publique ; dépenses d'exploitation en 1894 ; crédit supplémentaire.

11. Institut Sévigné ; achat d'un piano. (M. Branquart). — 12. Bourses et subsides ; Institution de jeunes Aveugles de Ronchin ; demande de subside pour le trousseau du jeune Oscar Vermeire. (M. E. Debruille.) — 13. Id., demande de secours par la veuve Delcambre Watteau. (M. E. Morel.) — 14. Id. ; Syndicat des Ouvriers blessés, victimes de la faillite de la Compagnie de Panama ; demande

placent dans le chœur et de chaque côté. C'est devant une assistance énorme que la messe a été dite au Maître-Autel par M. l'abbé Robbezin. Au moment où, se rendant au Maître-Autel, le prêtre passe devant les drapeaux, ceux-ci s'inclinent ; il en est de même à l'élévation.

A la sortie de la messe, le cortège se reforme dans l'ordre primitif. La Fanfare du Centre fait le tour de la Grand'Place en jouant plusieurs pas redoublés. Les sociétés se dispersent ensuite, se rendant chacune à leur local respectif. A l'issue de la cérémonie, un banquet a réuni la société des Anciens Combattants de Crimée. Inutile de dire que la plus franche gaieté n'a cessé de régner pendant cette charmante fête.

La fête de Jeanne d'Arc. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« La paroisse Notre-Dame, va célébrer le dimanche 12 mai, la fête de Jeanne d'Arc avec toute la solennité possible. La vaste nef et le chœur seront ornés de drapeaux aux couleurs nationales et de bannières semblables à celle dont la Pucelle a dit : « Elle a été à la peine, il était juste qu'elle fût à l'honneur.

» Par une heureuse coïncidence, la décoration du Mois de Marie, toujours si gracieuse et si riche, ajoutera à la splendeur de la cérémonie. La chorale, dont l'éloge n'est plus à faire, prêtera, à la grand'-messe, son bienveillant concours.

» A la messe de 11 h. 1/2, un sermon sera donné en rapport avec la solennité et des chants religieux et patriotiques seront exécutés par la maîtrise de la paroisse sous l'habile direction de M. Peers.

» M. le Doyen de Notre-Dame prie instamment ses chers paroissiens de vouloir participer de tout cœur à cette belle fête nationale en assistant aux cérémonies religieuses et en pavoisant leurs demeures en l'honneur de la Vierge de Domremy, qui a bien mérité de Dieu et de la Patrie. »

La rupture d'un tuyau des eaux de la Lys, place Nadaud. — Dimanche soir, vers huit heures et demie, un bruit strident mettait en émoi le quartier du Calvaire. Les habitants, voulant se rendre compte de ce qui se passait, sortirent de chez eux et aperçurent au milieu de la place un jet d'eau, s'élevant à une hauteur de plusieurs mètres, et provenant d'un tuyau des eaux de la Lys.

On se rendit dans les bureaux de MM. Allard et Cie et on téléphona à la direction du Service des Eaux, pour l'informer de l'accident.

En très peu de temps, la place fut inondée ; l'eau atteignit bientôt une hauteur de près de 20 centimètres, s'étendant jusqu'à hauteur de la rue Lacroix. La plupart des caves étaient inondées.

Une équipe d'ouvriers fut envoyée place Nadaud par la direction du Service des eaux pour fermer les vannes. Vers 10 heures 1/2, le travail était terminé et l'inondation disparaissait.

La violence et la force de l'eau étaient telles que la place a été dépavée sur quinze mètres de largeur, et que la terre a été enlevée à 1 mètre de profondeur ; de plus, une partie de l'aqueduc s'est écroulée.

Découverte d'un noyé. — Plusieurs jeunes gens, se trouvant sur le bord du canal, quai de Wattrelos, dimanche vers quatre heures de l'après-midi, aperçurent le corps d'un homme à la surface de l'eau. Ils en informèrent immédiatement M. Nyckees, cabaretier voisin, qui, aidé de sa femme et après quelques efforts, parvint à ramener le cadavre sur la berge.

M. Chapé, commissaire de police, informé de cette lugubre trouvaille, se rendit sur les lieux, et après les formalités d'usage, il fit transporter le corps à la morgue.

Le cadavre, qui parait avoir séjourné plusieurs jours dans l'eau, ne porte aucune trace de violence.

Signalement : Taille 1m70 ; jaquette et gilet drap noir, pantalon drap gris foncé, chaussures élastiques, chaussettes laine bleuatre, chemise à raies bleue, blanc et rouge. Cheveux et sourcils chatain foncé, imberbe ; paraît de 25 à 30 ans.

On a trouvé dans les poches des vêtements un porte-monnaie contenant 5 centimes.

Une petite fille mordue par un chien. — Une fillette de sept ans, Augustine Picavet, dont les parents habitent rue de la Perche, cour Briet, a été mordue à la jambe droite, dimanche matin, par le chien de M. Jean Demacker. M. le docteur Lepers, mandé aussitôt, a donné les soins nécessaires à l'enfant et a suturé les morsures.

M. Broigne commissaire de police, a fait examiner le chien par M. Bertrand, vétérinaire. Aucun symptôme de rage n'a été constaté. M. le docteur Lepers a déclaré que dix jours de repos seront nécessaires au complet rétablissement de l'enfant. Un rapport a été rédigé à la charge du propriétaire de l'animal.

Le « Journal de Roubaix » a publié un *portfolio*, « un voyage à travers la République d'Amérique, » paraissant hebdomadairement pendant 20 semaines ; chaque fascicule contient 16 magnifiques photogravures, faisant en tout 320 gravures. Texte descriptif très intéressant et introduction par le célèbre écrivain et voyageur français Paul Bourget.

Le demander à tous les porteurs du *Journal de Roubaix* et à la librairie. Prix, 0,60, par poste, 0,75.

En vente le numéro 4. 92237.

Une arrestation. — M. Villon, commissaire de police du premier arrondissement, a procédé, dimanche matin, à l'arrestation d'une femme de mœurs légères, Joséphine Vincke, âgée de 27 ans, qui a volé des vêtements à une dame de la rue des Champs.

Croix. — *L'accident mortel.* — Nous avons relaté dans notre numéro d'hier l'affreux accident qui a coûté la vie au petit Achille Baufle, écrasé par le car à vapeur.

M. Ségain, commissaire de police, a continué son enquête dimanche matin. Plusieurs témoins ont été entendus. Les funérailles de la victime ont eu lieu dimanche après-midi à 4 heures.

Leers. — *Réunion du Conseil municipal.* — La réunion du Conseil municipal de Leers, qui devait avoir lieu dimanche 5 mai, à neuf heures, a été remise à une date ultérieure, des renseignements ayant manqué au dernier moment.

— *Un carrousel attelé.* — Un grand carrousel attelé aura lieu à Leers le dimanche 12 mai à 4 heures du soir. Des prix d'une valeur de 250 fr. seront repartis entre les vainqueurs. Cette fête sera suivie d'un grand bal. La mise d'entrée est fixée à 1 franc.

Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité. Mademoiselle Haverbègue, rue des Arts, 50, Roubaix. 90780-39628

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS
Le délicieux beurre de la laiterie d'Oostcamp arrive frais tous les jours du dépôt principal de Roubaix chez M. Salembier-Hollebecq, épicerie du Centre, rue Carnot.

Arrestation d'un expulsé. — La gendarmerie de Wattrelos vient de procéder, au hameau du Labourieu, à l'arrestation d'un jeune homme, Georges Derliger, âgé de 23 ans, sujet belge expulsé du territoire français. Cet individu sera conduit à la maison d'arrêt de Lille.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,30** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —
A ROUBAIX
Rue du Bois, 13 ; Rue de l'Industrie, 2 ; Rue Pierre-de-Roubaix, 153 ; Rue Pierre-de-Roubaix, 38 ; Place d'Amieus, Mayot, boul. ; Rue d'Italie, 35 ; Rue de l'Epeule, 188 ; Rue de Tourcoing, 155 ; Rue du Tilleul, 123 ; Boulevard de Strasbourg, 126 ; Rue Cornette, 7 ; Rue du Collège, 74 bis ; Rue de la Halle, 9 ; Boulevard de Paris, 21 ; Rue Notre-Dame, 27 ; Rue de la Chaussée, 8 ; Rue Decrème, 37 ; Rue Turgot, 68 ; Place de la Gare, 12 ; Grande-Rue, 38 ; Rue de la Fosse-aux-Chênes, 9
A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4 ; Rue de Gand, 91 ; Rue du Tilleul, 16.
A CROIX
Rue de la Garenne M. Daylier
A WATTRELOS
Salembier-Hollebecq, r. Carnot
A LILLE
Rue Royale, 36, épic. Devernay
Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87930

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ **tapissier décorateur.**
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805-37910

TOURCOING

Encore la question des sons. — Une solution ne saurait plus longtemps tarder à intervenir concernant cette affaire de l'introduction des sons : il s'élève chaque jour de nouvelles contestations entre les expéditeurs et la douane. La récente visite, à Tourcoing, de M. Paturet, a surtout eu pour but, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, de rechercher les moyens qui pourraient être employés pour éviter le retour des difficultés qui se renouvellent depuis des années.

Nous pouvons en citer un nouvel exemple :

Au commencement d'avril, M. Vercruysse, minotier à Courtrai, expédiait 5000 kilog. de son à M. Wardavoir, négociant à Orchies. Or, cet envoi a été retenu vingt-deux jours dans les magasins de la douane. Voici comment les choses se sont passées :

On réunit, pour l'expertise, deux échantillons de même quantité, l'un au chimiste de Lille, expert de la douane, et l'autre au laboratoire central de Paris : à Lille, on trouva une proportion de 38 0/0 de farine ; tandis qu'à Paris, on ne releva que *moins de 10 0/0* de farine panifiable.

Depuis le commencement de l'année, on a constaté les mêmes résultats disproportionnés sur quatre expéditions importantes.

En présence des constatations du Laboratoire central, l'administration a fait délivrer la marchandise, mais le destinataire la laisse pour compte. Qui subira le préjudice ? L'administration décline toute responsabilité.

Il serait urgent cependant d'admettre enfin une réglementation bien assise qui évite au commerce tous ces retards très préjudiciables au commerce.

L'ouverture de la session de mai au Conseil municipal. — C'est jeudi prochain qu'aura lieu l'ouverture de la session ordinaire de mai du Conseil municipal. Cette session ne dure que quinze jours.

Voici la nomenclature des questions à l'ordre du jour :

Compte des dépenses imprévues : communications. — Demandes de bourses au lycée de Tourcoing. — Demande de bourse pour l'école des Arts et Métiers de Chalons ; avis du Conseil municipal. — Paume Tourquennoise ; communication.

Cession de matériaux provenant de démolitions à l'Hôtel-Dieu. — Marché pour achat de tuyaux en chanvre, nécessaires au service d'incendie. — Rue Verte Feuille. Elargissement de la chaussée en face du square, — Demande d'ouverture, avec le concours de la ville, d'un réseau de rues aux quartiers de l'Epine et de la rue Winoc-Choc